

L'EQUIPE Challenge de la Ville
la plus sportive de France

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ville de Cholet

ANNÉE 2007

GLISSÉO

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
FICHE D'IDENTITÉ SYNTHÉTIQUE L'identité sportive de Cholet	4
1 - LE PROJET SPORTIF LOCAL Un véritable projet de ville	5
2 - L'INTERCOMMUNALITÉ Une dynamique sportive à l'échelle du bassin de vie	6
3 - LA CONCERTATION La concertation, au cœur du projet sportif choletais	8
4 - LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES CLUBS Les clubs : des alliés incontournables de la politique sportive choletaise	10
5 - LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ET SOCIALE Le sport : une école de la vie	14
6 - LA PRISE EN COMPTE DES AUTRES PUBLICS SPÉCIFIQUES Pour un sport vraiment ouvert à tous	17
7 - L'ACCESSIBILITÉ A LA PRATIQUE Des mesures concrètes pour faciliter la pratique sportive	20
8 - LE BUDGET Priorité sport, c'est aussi une question de budget !	21
9 - LES ESPACES SPORTIFS Les espaces sportifs : diversité de l'offre, ambition des installations	22
10 - LE SUIVI DE LA SANTÉ DU PRATIQUANT La santé du sportif : une préoccupation majeure	28
11 - L'OFFRE Une offre sportive large et diversifiée	29
12 - LES PRATIQUANTS La pratique sportive : un art de vivre	30
13 - LE HAUT NIVEAU Le sport de haut niveau : quand les champions choletais nous font rêver...	33
14 - LES GRANDS ÉVÉNEMENTS	36
15 - MOTIVATIONS DE LA CANDIDATURE Le sport à Cholet : un projet de ville, un projet de vie	39

Nom de la Ville	CHOLET
Nom du département - Code postal	MAINE et LOIRE - 49
Préfecture, ville centre, ville périphérique	Sous-Préfecture
Superficie de la commune	8 747 ha (source INSEE - RGP 99)
Densité de population	619,7 habitants/km² (source INSEE - RGP 99)
Superficie des espaces verts (en %)	6,7 % (587 ha)
Nombre d'habitants	56 320 (Population double compte) (source INSEE - RGP 99)
Population et nom de l'agglomération	82 324 (Population double compte) (source INSEE - RGP 99) Communauté d'Agglomération du Choletais
Taux de chômage	5,9 % (arrondissement de Cholet-déc.2006) (source DDTEFP)
Nombre de quartiers en contrat de ville (Nb d'habitants concernés)	4 12 387
Taux de logements sociaux	21 % (chiffres des services fiscaux 2005)
Taux de logements collectifs	39,2 % (source INSEE - RGP 99)
Population d'origine étrangère (en %)	4,54 % (Nationalité étrangère) (source INSEE - RGP 99)
Population âgée de plus de 60 ans	22 % (juillet 2004)
Responsable du dossier	M. Lionel LEVOYER
Fonction	Chef du Service des Sports
Téléphone direct	02 41 49 25 76
E-mail	llevoyer@ville-cholet.fr
Adresse de la Mairie	Hôtel de Ville - BP 2135 - 49321 CHOLET Cedex
Année de la première élection de l'actuelle majorité municipale	1995
Nom, qualité et signature du Maire	M. Gilles BOURDOULEIX, Maire de Cholet, Président de la Communauté d'Agglomération du Choletais Député

Je déclare sur l'honneur que les renseignements donnés sur ce dossier sont formellement exacts.

L'identité sportive de Cholet

Nombre de licenciés sportifs **15 750**
 (seulement des fédérations listées en page 29)
 Nombre de licenciés sportifs / Nombre d'habitants (en %) **28 %**

Nombre de clubs sportifs **73**
 Nombre de sections sportives **112**
 Nombre de disciplines pratiquées **62**

Nombre de m² de surface utile des équipements sportifs **308 496 m²**
 Dont couverts **28 551 m²**

Pour l'année 2005 :
 Budget global de la ville **73 797 377 €**
 Budget du sport / Budget global (en %) **8,1 %**
 Budget de la culture / Budget global (en %) **7,9 %**
 Budget du sport par habitant (en €) **106**
 Budget du sport par licencié sportif (en €) **385**



LE PROJET SPORTIF LOCAL

Un véritable projet de ville

1 - Une démarche concertée

En 2006, afin de définir de façon participative les grands axes de sa politique sportive pour les 5 prochaines années, le Service des Sports de la Ville de Cholet, en étroite collaboration avec l'Office Municipal du Sport, a lancé une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux du sport (représentants de clubs, cadres, éducateurs et bénévoles, élus, représentants d'instances départementales, représentants d'établissements scolaires et d'instituts spécialisés, structures privées, public adepte de la pratique libre du sport). Lors des Assises Locales du Sport, point de départ de ce mouvement, les acteurs locaux ont tout d'abord dressé un état des lieux de la situation actuelle du sport à Cholet. Ils se sont exprimés librement et peuvent d'ailleurs continuer à le faire sur le forum de discussion du site de l'Office Municipal du Sport. A l'issue de ces échanges, 6 thèmes de réflexion ont été retenus :

- Equipements et Infrastructures,
- Emploi sportif et Formation,
- Sport associatif et sport marchand,
- Sport et Handicap,
- Soutien Financier,
- Manifestations et animations sportives.

2 - Objectif 2007 : l'élaboration d'un projet sportif local

Ces 6 thèmes de réflexion sont abordés au sein de 6 commissions donnant lieu chacune à 3 réunions publiques (2 réunions consacrées à l'échange, 1 réunion consacrée à la synthèse et à la formalisation des propositions qui seront soumises à la Municipalité). Débutées en octobre 2006, ces réunions s'achèveront en avril 2007.

Les compte-rendus de chacune de ces réunions peuvent être consultés sur les sites internet de la Ville de Cholet (www.ville-cholet.fr) et de l'Office Municipal du Sport (www.oms-cholet.com)

En juin 2007, l'ensemble de ces réflexions fera l'objet d'une synthèse.

Le Projet Sportif Local et son programme d'actions et de réalisations seront adoptés par la Municipalité au cours du dernier trimestre 2007.



Inauguration de la piste d'athlétisme du stade Omnisports

L'INTERCOMMUNALITÉ

Une dynamique sportive à l'échelle du bassin de vie

A - La CAC : 13 communes partenaires

Cholet a décidé de construire son avenir au sein d'une structure intercommunale en pleine expansion, la **Communauté d'Agglomération du Choletais**, composée de 13 communes :

Chanteloup-Les-Bois	640	habitants
Cholet	56 320	habitants
La Romagne	1 614	habitants
La Séguinière	3 606	habitants
La Tessoualle	3 013	habitants
Le May-Sur-Evre	3 973	habitants
Mazières-en-Mauges	985	habitants
Nuaillé	1 394	habitants
Saint-Christophe-du-Bois	2 569	habitants
Saint-Léger-sous-Cholet	2 694	habitants
Toutlemonde	1 000	habitants
Trémentines	2 898	habitants
Vezins	1 618	habitants



soit une population de 82 324 habitants (chiffres issus du RGP 1999).



B - Une politique communautaire de haut niveau et d'équipements structurants

Le 12 septembre 2002, la Communauté d'Agglomération du Choletais a fait le choix de se doter de compétences sportives :

1 - La CAC s'est engagée dans l'accompagnement des clubs sportifs de haut niveau

■ L'objectif est de les faire évoluer dans le cadre de structures professionnelles ou semi-professionnelles, dans le championnat élite de la discipline, avec l'ambition de participer à des compétitions européennes,

■ Parallèlement, au centre de formation labellisé auprès de la Fédération Française de Basket, la CAC soutient la construction en cours d'un centre d'hébergement afin de permettre aux futurs "pros" d'accéder au plus haut niveau de la discipline. L'ouverture est prévue en septembre 2007.

Deux clubs de haut niveau sont présents sur son territoire :

- Cholet Basket (SASP) avec son équipe professionnelle en Pro A.
- La Stella La Romagne avec son équipe de tennis de table évoluant en Pro B et actuellement en tête de son championnat pour accéder en Pro A.



2 - La CAC, c'est aussi la conception, la construction, la maintenance et l'exploitation d'équipements communautaires d'envergure :

- le pôle sportif Glissé'O constitué de 2 patinoires, de 2 bassins de nage et d'un espace ludique et de plongée de 300 m². Toutes les écoles du territoire disposeront de créneaux horaires d'apprentissage sur glace et dans l'eau, au sein de cet équipement pouvant accueillir 1 800 personnes sur les deux tranches.

- le golf de Cholet et le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA). Exploités par l'Etablissement Public Industriel et Commercial Cholet Sports Loisirs, ces 2 équipements accueillent un public nombreux et prennent en charge l'initiation sportive des élèves des écoles primaires.

Cette compétence liée aux équipements sportifs a été initiée par la Ville de Cholet et transférée à la Communauté d'Agglomération du Choletais le 1^{er} janvier 2003.

C - Le sport : une priorité budgétaire de la CAC

Le budget de la Communauté d'Agglomération du Choletais qui sera consacré au sport en 2007 est de 14 806 080 € dont :

- 3 403 942 € en fonctionnement,
- 11 402 138 € en investissement.

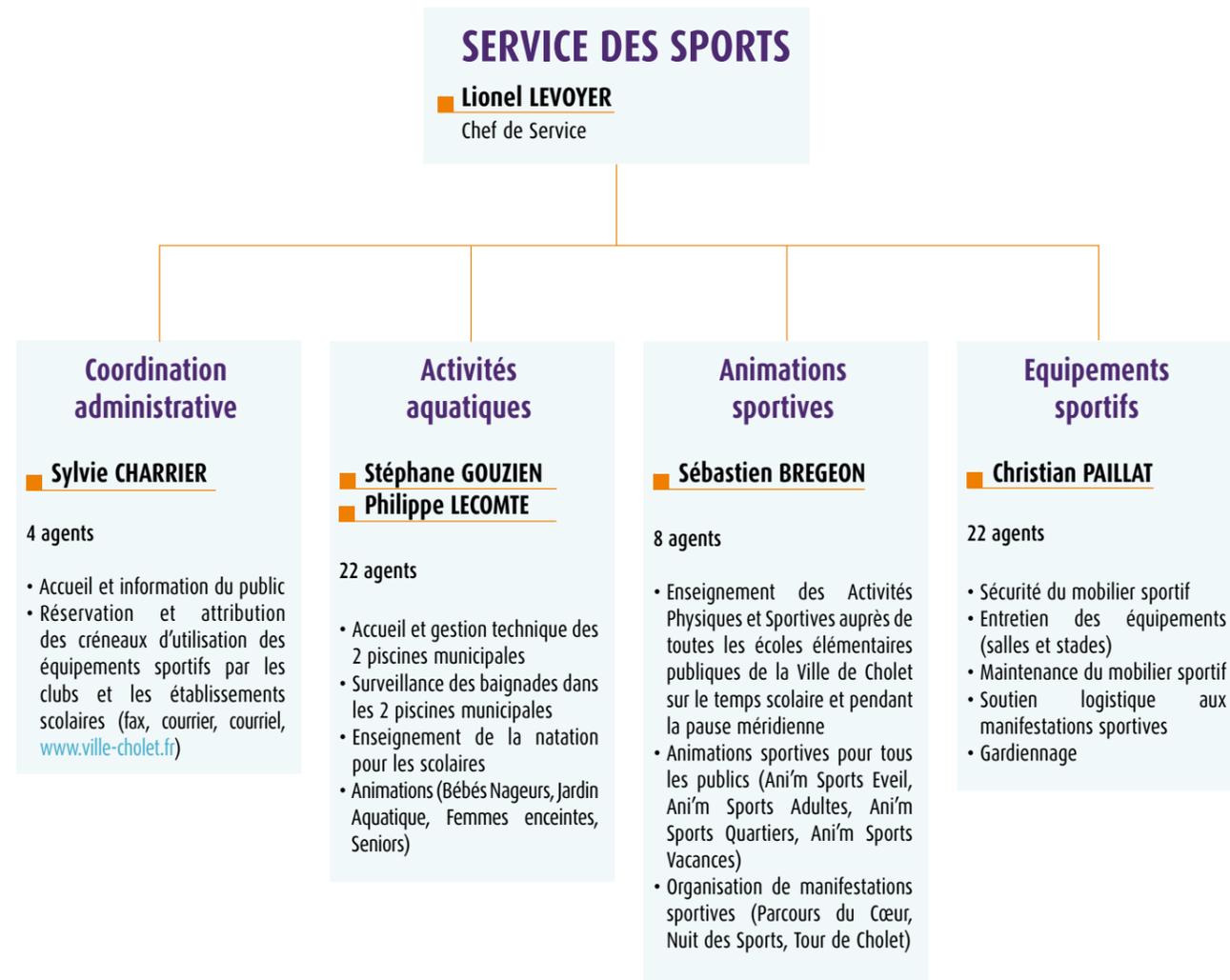


LA CONCERTATION

La concertation, au cœur du projet sportif choletais

A- Le service des sports ouvert sur son avenir

Dans le prolongement du Projet Sportif Local, le Service des Sports conduit actuellement une réflexion sur un véritable projet de service afin de renforcer son efficience organisationnelle et d'offrir un service public de qualité toujours croissante.



B – Pour un travail quotidien en partenariat avec des acteurs incontournables de la vie sportive

Afin de favoriser le développement de la pratique sportive, le Service des Sports de la Ville travaille en **partenariat** avec l'Office Municipal du Sport, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le Comité Départemental Olympique et Sportif.

1 – L'Office Municipal du Sport

L'Office Municipal du Sport, organisme indépendant, est un lieu de réflexion, de concertation, de proposition et d'information qui a pour mission de fédérer le mouvement sportif associatif et de le représenter auprès des différentes collectivités.

Son comité directeur est composé de son Président, M. Paul Dubois, d'un bureau réunissant 9 personnes, de 6 délégués municipaux, de 17 membres et de 2 membres d'honneur.

Son rôle :

- **accueillir** le public (renseignements sur la pratique sportive),
- **mettre à disposition** du public et des associations des revues spécialisées (sportives, gestion des associations, juridiques),
- **promouvoir** et soutenir les associations choletaises,
- **proposer** des formations ou soirées d'informations encadrées par des professionnels ou des spécialistes du sujet traité, ouvertes au mouvement sportif local,
- **organiser** des manifestations en faveur du sport,
- **réfléchir** et mettre en place des études sur l'évolution du sport.

Pour assurer cette mission, l'Office Municipal du Sport compte 4 salariées qui travaillent dans des locaux situés en centre-ville et mis à disposition par la Ville.

2 - La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

La DDJS 49 intervient en qualité d'**expert** dans le Projet Sportif Local. Ainsi, ses représentants siègent-ils dans les commissions "Equipements et Infrastructures", "Emploi sportif et Formation", "Sport associatif et Sport marchand", "Sport et Handicap", "Manifestations et animations sportives".

La DDJS 49 compte 6 pôles dont un pôle "Développement des pratiques sportives" qui contribue au développement des pratiques sportives en lien avec les collectivités et le mouvement sportif.

Ses objectifs pour l'année 2007 sont :

- **apporter un soutien** privilégié aux projets des comités départementaux et des groupements sportifs locaux,
- **promouvoir** les pratiques sportives éducatives auprès des personnes les plus fragiles : jeunes des quartiers sensibles ou des secteurs ruraux défavorisés, des personnes âgées,
- **développer** dans les clubs la qualité éducative ou sociale des projets et des actions mises en œuvre,
- **favoriser** la pratique sportive des personnes handicapées,
- **promouvoir** les pratiques sportives féminines et la pratique familiale,
- **soutenir** les actions locales en lien avec la Coupe du Monde de Rugby,
- **développer** un plan départemental de soutien aux sports de nature.

3 - Le Comité Départemental Olympique et Sportif

Le Comité Départemental Olympique et Sportif, présidé par M. Yves Beaumont et dont 20 membres siègent au comité directeur, intervient en qualité d'**expert** dans le Projet Sportif Local. Ainsi, ses représentants siègent-ils dans les commissions "Equipements et Infrastructures", "Emploi sportif et Formation", "Sport associatif et Sport marchand", "Sport et Handicap".

Ses missions :

- **fédérer** l'ensemble des comités, districts et groupements départementaux,
- **promouvoir** la pratique du sport,
- **représenter** le mouvement sportif auprès des pouvoirs publics (Conseil Général, DDJS),
- **former** les dirigeants bénévoles, l'encadrement administratif et sportif impliqué dans le mouvement sportif,
- **aider** les comités départementaux ou unions d'adhérents du mouvement sportif,
- **développer** l'esprit olympique.

LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LES CLUBS

Les clubs : des alliés incontournables de la politique sportive choletaise



Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport

A – Un soutien financier important en leur faveur

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Cholet apporte son soutien aux associations sportives grâce à des subventions dont le montant total s'élève à **1 081 390 € en 2007, soit près de 70 € par licencié**. A cela, s'ajoutent les avantages en nature dont le montant s'est élevé en 2006 à **1 732 713 €** pour 87 752 heures d'occupation d'équipements sportifs. Ces subventions sont réparties en subventions de fonctionnement, d'investissement et en subventions exceptionnelles.

1 – Les subventions de fonctionnement (1 023 715 €)

a - Les "Associations sportives licenciées"

D'un montant de **122 000 €** en 2007, cette subvention est attribuée aux associations sportives adhérentes à l'Office Municipal du Sport et possédant une section compétition :

- à partir d'une année de fonctionnement pour une nouvelle discipline,
- à partir de 3 années de fonctionnement pour une discipline déjà existante.

b - Le "Soutien aux sections sportives scolaires"

D'un montant de **40 000 €**, cette enveloppe est répartie entre les associations sportives encadrant une section sportive scolaire au prorata du volume horaire d'entraînement hebdomadaire, dans une limite de 4 h par semaine. Cette subvention est destinée à rémunérer les éducateurs sportifs encadrant l'activité.

Pour qu'une association sportive puisse bénéficier de cette subvention, la section sportive scolaire encadrée doit avoir reçu l'agrément de l'Inspection d'Académie.

Pour l'année scolaire 2006-2007, 9 associations sportives encadrant 13 sections sportives scolaires (11 sections sportives locales, 1 section sportive départementale et 1 section sportive régionale) prétendent à cette subvention. Une réunion est programmée par le Service des Sports de la Ville à la fin de l'année scolaire afin d'évaluer le fonctionnement de ces sections.

c - Les "Animations et manifestations sportives diverses"

D'un montant de **20 775 €** en 2007, cette subvention est répartie entre les associations sportives organisant une compétition d'envergure, afin de les aider à faire face aux frais d'organisation.

d - Les "Associations sportives finalistes aux championnats de France"

D'un montant de **20 000 €** en 2007, cette enveloppe est destinée aux associations sportives ayant participé, l'année précédente, à une épreuve de Championnat de France. Elle est répartie sur proposition de l'Office Municipal du Sport, selon le nombre de kilomètres parcourus. Celui-ci est pris à 100 % pour les Championnats de France effectués en fédération dirigeante et à 50 % pour les Championnats de France réalisés en fédération affinitaire (FSCF, UFOLEP, UNSS, UGSEL, etc.) :

- pour les sports individuels, elle tient compte des licenciés participant aux Championnats de France de leur fédération,
- pour les sports collectifs, elle concerne les équipes participant à la Coupe de France à partir des 1/16^e de finale

Par ailleurs, la Ville de Cholet aide également les associations sportives en leur versant une subvention **au titre des compensations de loyer**, d'un montant total de **103 996 €** en 2007, pour les locaux à usage de foyer mis à leur disposition. En effet, les associations sportives sont locataires de locaux municipaux (consommation de fluides, etc...).

De plus, **716 944 €** sont attribués sous forme de convention de partenariat aux 9 clubs les plus importants.

2 – Les subventions exceptionnelles (46 725 €) : une aide supplémentaire

Les subventions exceptionnelles ont pour objectif de soutenir les associations sportives qui organisent des manifestations et louent des équipements sportifs non municipaux.

Ces subventions sont versées sur présentation de justificatifs.

3 – Un soutien aux investissements des clubs (10 950 €)

La Ville de Cholet verse des subventions d'investissement, sur justificatif, aux associations qui procèdent à l'acquisition de matériel lié à son fonctionnement.

b – Equipements, personnel et matériel : une mise à disposition structurée

1 – Les équipements sportifs

Les équipements sportifs municipaux sont mis à la disposition des associations selon :

- le niveau de jeu (national, régional, départemental),
- les exigences de classement fédéral,
- la notion d'animation et de formation envers des équipes jeunes.

Les associations disposent des équipements :

- à titre gratuit pour les associations sportives choletaises avec valorisation de la mise à disposition des équipements à la fin de chaque année civile,
- à titre onéreux pour les associations sportives non choletaises.

Toutes les associations sportives qui bénéficient de mise à disposition d'équipements sportifs sont signataires d'une convention qui régit l'utilisation des installations sportives municipales.

2 – Un personnel impliqué

Dans le cadre de son soutien aux associations sportives et à l'occasion de manifestations importantes pour la Ville de Cholet, certains agents sont amenés à participer à l'organisation logistique de ces manifestations.

3 - Le matériel proposé

Toujours dans le cadre de son soutien aux associations sportives, le Service des Sports leur offre la possibilité de réserver du matériel sportif via le site internet de la Ville ou par courrier à l'aide d'un formulaire prévu à cet effet.

De même, les associations sportives peuvent disposer de matériel logistique.

Ce matériel est prêté à titre gracieux.

C - Cholet engagée dans les contrats d'objectifs

La Ville a conclu une **convention de partenariat** avec certaines associations (Cholet Basket - Cholet Pays de Loire - l'Etoile Sportive Saint Pierre Tennis de Table - Hockey Club Choletais - Jeune France Omnisports - l'Office Municipal du Sport - Rugby Olympique Choletais - Stade Olympique Choletais - Union Cycliste Cholet 49), conformément à la loi 2000-31 du 12 avril 2000 qui prévoit de conclure une convention avec des organismes bénéficiant d'une subvention de plus de 23 000 €.

Ces 9 associations sportives s'engagent à œuvrer pour le développement sportif local et interviennent pour bon nombre d'actions à nos côtés, parmi lesquelles les animations sportives municipales, "Sport en famille" et des tournois de quartiers.

D - La formation des acteurs du sport : un point d'appui indispensable

Si la formation des athlètes, des arbitres et des éducateurs évoluant dans des clubs est principalement assurée par les clubs et par les fédérations sportives concernées, il est à noter l'effort consenti par l'Office Municipal du Sport. Ce dernier organise en effet des formations au bénéfice des éducateurs sportifs et des dirigeants. En 2005/2006, cette formation autour de quatre thèmes différents (sport et santé, attestation formation aux premiers secours, les métiers du sport, la convention collective nationale du sport) ont concerné plus de 300 personnes. Pour cela, un questionnaire est régulièrement transmis aux clubs pour connaître leurs attentes. Le choix des formations est opéré par la commission "Formation" de l'Office Municipal du Sport, laquelle organise tous les 2 mois un débat ouvert à tous. En moyenne, 25 à 30 clubs y participent.

Par ailleurs, pour nos éducateurs sportifs territoriaux, est organisée en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), une session annuelle de formation d'une semaine. En 2006, cette session a abordé les thèmes suivants :

- la pratique des activités physiques et sportives et la dimension intergénérationnelle,
- la pratique des activités physiques et sportives et le handicap,
- l'accueil et la prise en charge du public (procédures de fonctionnement mises en place avant, pendant et après les séances d'animation).

De même, les agents chargés de la gestion des équipements sportifs municipaux bénéficient de formations :

- les gardiens de site ont bénéficié d'une formation de gardiennage, de gestion des conflits et de connaissance des publics,
- les agents chargés de la maintenance des équipements sportifs et du mobilier sportif sont formés sur la connaissance du milieu sportif (cette formation étant réalisée par les fabricants des produits) mais aussi sur la sécurité réglementaire par le CNFPT,
- les agents chargés du contrôle et de la sécurité du mobilier sportif bénéficieront, en 2007, d'une formation sur leur spécialité, dispensée par le CNFPT.

E - Un accompagnement pérenne de l'emploi sportif

Afin de faire face à la fin des contrats emplois jeunes dans les associations sportives et de limiter d'éventuels déséquilibres budgétaires, la Ville a décidé d'aider financièrement les associations dont la volonté est de pérenniser leurs emplois jeunes. Cette aide est dégressive : 5 000 € la première année, 3 000 € la deuxième année, 2 000 € la troisième année pour un poste à temps complet. Dans l'hypothèse d'un emploi à temps partiel, l'aide est calculée au prorata du temps de travail, soit à ce jour trois contrats pour les associations suivantes : Union Cycliste Cholet 49, Les Enfants de Cholet (gymnastique) et l'Etoile Sportive Saint-Pierre Tennis de table. Deux autres sont en cours d'intervention à l'ASPTT et au Club Athlétique Choletais section water-polo.



LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ET SOCIALE

Le sport : une école de la vie



A – Les activités sportives proposées sur le temps scolaire

L'enseignement des activités physiques et sportives est assuré auprès des élèves des écoles élémentaires, des classes de CP au CM2, dont le projet pédagogique a été établi en partenariat étroit avec l'Inspection de l'Éducation Nationale.

L'éducation physique est dispensée, en présence de l'enseignant, auprès de 93 classes par les 8 éducateurs sportifs territoriaux (hors maîtres-nageurs). Les enfants bénéficient de 12 séances par an d'une durée de 60 à 90 minutes. Un bilan est établi à la fin de la saison scolaire en lien avec les Conseillers Pédagogiques de Circonscription.

La natation est enseignée par les 12 maîtres-nageurs de la Ville à l'ensemble des enfants de CE1, CE2, CM1, et proposée à quelques CP et CM2 (soit environ 3 000 enfants). Tous les enfants scolarisés à Cholet acquièrent le "savoir-nager" en bénéficiant en moyenne de 10 séances par an pendant 3 ans.

Les élèves de la grande section au CE1 des écoles publiques sont initiés au patinage à raison de 6 séances par an d'une heure. Pour l'année scolaire 2005-2006, 94 classes des écoles de Cholet ont bénéficié de ces séances.

Les classes de CM2 découvrent le golf à raison de 6 séances d'1 heure 30 par an. En 2006/2007, 27 classes différentes de Cholet ont participé à cette activité.

Les classes de CM1/CM2 pratiquent les activités sportives de plein air, à la base de loisirs de Ribou, à raison de 8 séances par an dans le cadre des classes vertes. 52 classes de 22 écoles ont été encadrées lors de ces activités. Les enfants bénéficient de nuitées gratuites.

L'ensemble de ces activités fait l'objet d'une convention signée avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, et d'un encadrement par des éducateurs et professeurs brevetés.

B – Le sport en périscolaire

Depuis de nombreuses années, le Service des Sports met en place des animations à destination des enfants, des jeunes et des adultes. Ces animations sont connues et reconnues sous la dénomination Ani'm Sports. Pour mener à bien ces actions, un partenariat avec 21 associations sportives (par exemple la Jeune France et le Hockey Club) est mis en place et formalisé par un contrat de prestation de service. Ainsi, en 2006, le montant des prestations que la Ville a versées aux associations partenaires s'est élevé à 28 000 €.

1 – Les Ani'm Sports pause méridienne

Le Service des Sports propose aux élèves de CM1-CM2 des écoles élémentaires de pratiquer gratuitement des activités physiques et sportives pendant la pause méridienne, de 12 h 30 à 13 h 30. Ces activités sont encadrées par les éducateurs sportifs territoriaux.

Cette démarche, mise en œuvre depuis l'année scolaire 2003-2004, a été officialisée le 10 janvier 2007 par la signature par la Ville de Cholet et l'Inspection Académique de la Charte de la pause méridienne, qui constitue une première pour la Région des Pays de la Loire.

Cette charte a pour objectif de garantir à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, d'assurer sa sécurité physique et psychoaffective, et de lui permettre d'acquérir, dans la convivialité, les notions d'autonomie, de responsabilisation et de socialisation.

2 – Les Ani'm Sports Eveil

La Ville de Cholet propose aux enfants de 5 à 11 ans des activités d'éveil sportif (activités terrestres et aquatiques), pendant toute l'année scolaire, pour un tarif global de 16,30 € pour l'année 2006-2007.

L'objectif est d'initier les enfants et de leur faire découvrir des activités physiques et sportives afin de les orienter vers la pratique en club.

L'encadrement de ces activités est assuré par les éducateurs sportifs territoriaux.

a – Sur terre...

Selon l'installation où se déroule l'activité, sont proposés aux enfants : des jeux traditionnels, des jeux collectifs avec ballons, des jeux d'opposition, de l'athlétisme, des jeux d'adresse, des activités gymniques, des sports de raquette, des activités d'expression, des sports de pleine nature. Ces activités sont proposées le mercredi de 9 h à 12 h, et les lundi, mardi et jeudi entre 17 h 15 et 19 h 30.

Pour la saison 2006-2007, 128 enfants sont inscrits aux Ani'm Sports Eveil Terrestre.

b – ... Comme dans l'eau

Dans les piscines municipales, est proposée aux enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 une initiation aux activités de la natation sportive, au plongeon, au water-polo, au sauvetage, au hockey subaquatique et au palmage, le mercredi de 9 h à 11 h.

Pour la saison 2006-2007, 85 enfants sont inscrits aux Ani'm Sports Eveil Aquatique.

3 – Les cours de natation pour enfants

La Ville de Cholet propose également aux enfants des cours de natation qui se déroulent à la piscine municipale, les mardi et vendredi soirs et le mercredi matin, pour un tarif de 34 € en 2007 (carnet de 10 leçons).

En 2006, 2 810 cours de natation ont été dispensés.





4 – Les Ani'm Sports Quartiers : vecteur d'intégration et de cohésion sociale

Cholet veut également rendre le sport accessible aux enfants et aux jeunes des quartiers. En effet, à travers les valeurs de solidarité, de respect des autres et des règles qu'il véhicule, le sport est un vecteur essentiel d'intégration.

Dans cette perspective, les centres sociaux qui développent, dans le cadre de leurs missions, une action socio-éducative en direction des enfants et des jeunes, sont des partenaires qui permettent de sensibiliser et de capter les jeunes concernés.

Ainsi, la Ville a développé un partenariat avec les 5 centres sociaux pour l'organisation d'animations sportives (par exemple les Rencontres inter-centres ou la sensibilisation à la pratique sportive en club...) en faveur des enfants et des jeunes des quartiers, âgés de 3 à 16 ans. Ce partenariat est formalisé par une convention.



L'intervention des éducateurs sportifs territoriaux est officiellement reconnue par le Comité Consultatif de la Citoyenneté de la Ville de Cholet à travers l'opération "Vous avez dit respect ?".

Les animations se déroulent les mardi et jeudi soirs, le mercredi toute la journée et le samedi matin. Elles sont gratuites.

En 2006, 2 500 enfants ont participé aux Ani'm Sports Quartiers.

Il convient de préciser qu'un créneau est réservé aux enfants des quartiers, âgés de 7 à 15 ans, à la piscine Tournesol le lundi de 18 h 15 à 19 h 30 pour un tarif de 9 € pour l'année.

C – Les vacances scolaires : une bonne occasion de faire du sport

Pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été (juillet) et de la Toussaint, la Ville de Cholet propose aux jeunes choletais de 5 à 15 ans des activités sportives pour un tarif de 2 € par animation (1 à 2 heures).

Là encore, l'objectif recherché est de faire découvrir un sport, un club.

Plus de 3 300 enfants ont participé aux activités mises en place en 2006.

CONCLUSION : le sport, un pivot essentiel pour "Cholet, Ville amie des enfants"

Toutes ces activités s'inscrivent dans le cadre du label "Ville, amie des enfants", qui est venu récompenser les initiatives choletaises en faveur de l'enfance et de la famille. Le 20 novembre 2004, la Ville a signé, en partenariat avec l'UNICEF, la Charte "Ville, amie des enfants" par laquelle elle s'engage à rendre Cholet toujours plus accessible aux enfants et aux jeunes, à améliorer leur sécurité, leur environnement, leur accès à la culture et aux loisirs, à promouvoir leur éducation au civisme et leur implication dans la vie de la cité et à organiser tous les ans des actions qui illustrent la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

LA PRISE EN COMPTE DES AUTRES PUBLICS SPÉCIFIQUES Pour un sport vraiment ouvert à tous

A – Animations spécifiques pour les personnes handicapées

Les patinoires de GlisséO proposent un **équipement unique en France**, permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter des plaisirs du sport sur glace. Deux hockey-luges et deux fauteuils spécifiques gérés par l'**Association Gliss'in** sont mis à disposition des handicapés et ont été utilisés lors de Challenge Cup ou d'arbres de Noël. Chaque semaine, des élèves de l'Institut Médico Educatif du Bordage Fontaine participent à une séance de patinage, afin de développer équilibre et assurance.

La piscine Tournesol est équipée d'un appareil permettant l'accès au bassin des personnes handicapées moteur.

Les piscines du complexe GlisséO qui seront mises en service en 2007 ont fait l'objet d'une attention particulière pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Huit emplacements leur seront aménagés et réservés dans le futur parking, dont 7 près de l'entrée. Portes automatiques, ascenseurs, cabines avec équipements spécifiques, mains-courantes sur les cheminements et accès aux bassins ludiques, et trois dispositifs mobiles de mise à l'eau sont également prévus pour les personnes handicapées.

Les éducateurs sportifs territoriaux interviennent ponctuellement auprès d'un public handicapé dans le cadre de l'éducation physique aux scolaires ou dans les actions menées avec les centres sociaux.

Les instituts spécialisés disposent de créneaux d'utilisation des équipements sportifs municipaux (piscines, salles, stades...).

B – Les activités tous publics : un développement continu

Il s'agit ici des animations et des manifestations organisées par la Ville de Cholet, la Communauté d'Agglomération du Choletais ou par les associations sportives, auxquelles le public est cordialement invité à participer. A titre d'exemples :

- les animations sportives municipales Ani'm Sports,
- à l'occasion de l'épreuve **Cholet Pays de Loire**, la randonnée cyclotouriste ouverte à tous les cyclistes, licenciés ou non (plus de 1 000 participants en 2006),
- le **Parcours du Cœur** dont l'édition 2006 a proposé à plus de 500 personnes des randonnées pédestres et cyclotouristes, des séances de gym douce (stretching, relaxation) ou tonique (aérobic, step, gymnastique d'entretien),

Randonnée cyclotouriste Cholet Pays de Loire



Parcours du Cœur

- la **Journée Nationale du Vélo** (500 participants en 2006),
- l'opération **Ticket Sport**,
- les **Foulées Choletaises** ouvertes aux non licenciés (900 participants en 2006),
- le **Tour de Cholet** qui propose aux habitants de Cholet et de la région d'effectuer, à pied, en roller ou à vélo un parcours de 7 ou 14 km sur le boulevard périphérique fermé à la circulation le premier dimanche matin de décembre (de 3 000 à 6 000 participants selon les conditions météorologiques),
- le **Défi Etudiant**, rencontres étudiantes autour de tournois sportifs pour fêter la fin de l'année universitaire,



Les Olympiades Etudiantes

■ **les Olympiades Etudiantes**, rencontres étudiantes autour de défis sportifs, pour nouer des contacts en début d'année universitaire.

A cela, s'ajoute la possibilité pour les auto-organisés d'utiliser les équipements sportifs qui sont en libre accès et dont la liste est jointe à la rubrique "L'accessibilité à la pratique", les sentiers pédestres, etc.

C – Le sport à Cholet : un pôle d'attractivité touristique

1 – Les animations proposées par Cholet Sports Loisirs

Le Village Vacances de Ribou, géré par Cholet Sports Loisirs propose aux touristes :

- **des activités terrestres** (tir à l'arc, golf, vélo tous chemins, escalade),
- **des activités nautiques** (canoë, voile, planche à voile),
- **des activités d'aquagym**, du réveil musculaire et des baptêmes de plongée avec une association dans la piscine du Village Vacances.

2 – L'opération Ticket Sport

En période estivale, l'Office Municipal du Sport met en place, avec le partenariat de vingt associations sportives, une pratique sportive à la carte. En 2006, 836 séances ont été organisées.

Chacun peut ainsi découvrir une activité sportive, lors d'une ou plusieurs séances au moyen de tickets achetés auprès de l'Office Municipal du Sport ou des associations.

D – En attendant bébé

Le Service des Sports propose aux femmes enceintes, à la piscine Tournesol, un créneau, le mercredi de 11 h à 12 h, toute l'année sauf pendant les vacances scolaires. Des conseils sont dispensés gratuitement par nos maîtres-nageurs.

Au cours de la saison 2005-2006, ce créneau a été fréquenté par 113 futures mamans.



E – Pour les tout-petits

Le Service des Sports de la Ville de Cholet propose aux parents d'inscrire leurs enfants en bas âge aux activités **Bébés Nageurs** (6 mois à 3 ans) et **Jardin Aquatique** (3 à 6 ans), activités encadrées par nos maîtres-nageurs, dans un bassin aménagé et chauffé à cet effet.

Au cours de la saison 2005-2006, 93 enfants étaient inscrits à l'activité bébés nageurs et 74 à l'activité jardin aquatique.

Des créneaux de l'activité Anîm Sport Eveil (activités terrestres) accueillent également un public de moins de 6 ans.



Week-end "Sport en Famille"

F – Faire du sport en famille

Le week-end "Sport en Famille", initié par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, et par le Ministère délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées et à la Famille, organisé par l'Office Municipal du Sport le premier week-end d'octobre, est une manifestation qui a pour objectif de réunir toutes les générations autour du sport, de valoriser la pratique sportive et de mobiliser les familles dans une démarche volontariste d'investissement et d'engagement sportif.

En 2006, 18 disciplines étaient proposées en partenariat avec les associations sportives. En outre la Ville proposait un atelier de motricité pour les moins de 6 ans et une course d'orientation.

L'opération a attiré au total 3 600 participants.



Week-end "Sport en Famille"

G – Les seniors choletais sont sportifs !

A la piscine Tournesol, un créneau est réservé aux "seniors plus" (personnes de 50 ans et plus), le mardi de 15 h 15 à 16 h 15, toute l'année sauf pendant les vacances scolaires. Des conseils sont dispensés par les maîtres-nageurs du service des Sports pour un tarif de 3 € la séance.

Entre 30 et 50 personnes y participent chaque semaine.

Au cours de la saison 2005-2006, 1 232 personnes ont bénéficié de cette activité.

L'ACCESSIBILITÉ A LA PRATIQUE

Des mesures concrètes pour faciliter la pratique sportive

A - De nombreux équipements en libre accès

- **22 plateaux d'évolution** : 4 sur le site sportif Demiannay, 3 sur le site sportif Roland Geneste, 3 sur le site sportif Laënnec, 3 au Puy Saint Bonnet (commune associée de Cholet), 2 sur le site sportif Pierre de Coubertin, 2 sur le site sportif Joachim du Bellay, 1 sur le site sportif Marie Baudry, 1 sur le site sportif Chambord, 1 sur le site sportif Rambourg, 1 sur le site du Verger, 1 sur le site sportif Grégoire,
- **5 courts de tennis** : 3 sur le site de Ribou, 2 sur le site sportif Roland Geneste,
- **1 skatepark** sur le site de Ribou,
- **1 parcours santé** aux abords de l'Étang des Noues,
- **1 parcours ludique de VTT** sur le plateau Pierre de Coubertin.

B - Des politiques tarifaires attractives

1 - Les tarifs municipaux

Une refonte est en cours concernant la politique tarifaire des équipements sportifs. Les nouveaux tarifs devraient être adoptés en séance du Conseil Municipal du mois de février 2007. Dans son projet de grille tarifaire, la Ville de Cholet distingue trois catégories d'utilisateurs : les associations choletaises à but non lucratif, les organismes divers et organismes de formation choletais, les associations et organismes divers non



choletais. Un tarif différent est appliqué à chacune de ces catégories sachant que la Ville de Cholet continue à mettre ses équipements à la disposition des associations sportives choletaises **à titre gratuit**. L'objectif est de prioriser l'accès aux associations sportives choletaises.

S'agissant des animations sportives organisées par la Ville de Cholet, des tarifs attractifs sont proposés avec, dans certains cas, **des tarifs réduits pour les étudiants, les personnes inscrites au Centre Communal d'Action Sociale et au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile**.

La hausse moyenne des tarifs est seulement de 2% en 2007. A titre d'exemple le carnet de 10 tickets d'entrée aux piscines ne coûte que 10 € pour les enfants et 16 € pour les adultes.

2 - Cholet Sports Loisirs

Cholet Sports Loisirs, gestionnaire des équipements, propose des tarifs spécifiques tels que le **forfait "famille"** (12,70 €) à la patinoire Glisséo (le tarif est identique pour les familles composées de 2 à 6 personnes) et le **tarif étudiant** (179 € par an) au golf parallèlement à la mise en place d'une licence "Management du golf" au Domaine Universitaire du Choletais.

C - Une information large grâce à différents supports

L'information du public s'effectue à l'aide de différents moyens :

- Un annuaire des sports édité à 4 000 exemplaires par l'Office Municipal du Sport
- Des lieux d'informations ouverts au public :
 - Le Service des Sports
 - L'Office Municipal du Sport
 - Cholet Sports Loisirs
 - L'Office du Tourisme
- Les médias
 - La presse écrite : communiqués de presse de la Ville de Cholet et des associations sportives pour promouvoir leurs activités et communiquer leurs résultats sportifs,
 - La chaîne télévisée locale "Canal Cholet" qui propose une émission hebdomadaire présentant les résultats sportifs du week-end, en partenariat avec l'Office Municipal du Sport,
 - L'affichage en ville sur des panneaux réservés à cet effet,

- Les sites Internet de la Ville de Cholet, de l'Office du Tourisme, de l'Office Municipal du Sport et de Cholet Sports Loisirs.
- Les dépliants informatifs distribués avec "Cholet Magazine", mensuel municipal tiré à 26 000 exemplaires, ou déposés en libre service à l'accueil de certains établissements.

D - La signalétique urbaine en faveur des grands équipements sportifs

La Communauté d'Agglomération du Choletais revoit entièrement sa signalétique pour une cohérence sur l'ensemble de son territoire dans le respect de la réglementation et de l'environnement. Le marché est actuellement en cours.

E - Les grands équipements non desservis par les transports en commun

Tous les équipements sportifs sont desservis par les transports publics locaux. La base de loisirs de Ribou n'est desservie que pendant la période estivale en raison des activités intenses proposées sur ce site en juillet et août.

F - Un stationnement facile aux abords des équipements sportifs

Dans l'ensemble, les équipements bénéficient d'une jauge de places de stationnement suffisante. En raison de la pose d'une pelouse synthétique, le stade Pierre Blouen bénéficie actuellement d'une hausse de fréquentation. Une étude est en cours afin d'augmenter la capacité du parking.

LE BUDGET

Priorité sport, c'est aussi une question de budget !

	Budget Primitif 2007	Budget Primitif 2006	Compte Administratif 2005	Compte Adm 2004
Budget global de la ville	90 984 350 €	78 324 531 €	73 797 377 €	77 017 652 €
Budget global de fonctionnement	57 748 455 €	55 223 117 €	53 144 967 €	52 411 322 €
Budget global d'investissement	33 235 895 €	23 101 414 €	20 652 410 €	24 606 330 €
Budget global/Population	1 615 €	1 391 €	1 310 €	1 367 €
Dépenses réelles fonct./Population	1025 €	981 €	944 €	931 €
Produits impositions directes/Population	433 €	666 €	405 €	392 €
Recettes réelles fonct./Population	1 130 €	1 081 €	1 105 €	1 099 €
Encours dette/Population	634 €	642 €	677 €	642 €
DGF/Population	233 €	226 €	224 €	218 €
Dépenses personnel/Dépenses fonct.	51,3 %	51,2 %	51,2 %	50,1 %
Encours dette totale/Recettes réelles de fonct.	56,1 %	59,4 %	61,3 %	58,4 %
Budget consolidé consacré au sport	5 712 248 €	5 061 933 €	5 974 107 €	4 640 724 €
Fonctionnement consolidé du sport	4 025 658 €	3 875 388 €	3 786 765 €	3 953 057 €
Investissements consolidés du sport	1 686 590 €	1 186 595 €	2 187 342 €	687 667 €
Budget du sport / Budget global (en %)	6,3 %	6,5 %	8,1 %	6 %
Budget du sport par habitant (en €)	101,4 €	90 €	106,1 €	82,4 €
Budget du sport par licencié (en €)	362,7 €	321,4 €	379,3 €	299,6 €
Montant des subventions aux associations sportives (hors pros)	1 081 390 €	1 079 747 €	1 033 623 €	1 132 742 €
Prestations versées aux associations sportives (Ani'm sports)	28 000 €	28 000 €		

LES ESPACES SPORTIFS

Les espaces sportifs : diversité de l'offre, ambition des installations

A - Les équipements existants

Equipements sportifs de la Commune	Nombre total	Catégories		Nombre dans la catégorie	Année de construction	Année de rénovation importante	Equipements municipaux, intercommunaux, privés
Patinoires	2	Couverte ou découvrable Plein air ou provisoire		2	2001		Intercommunal
Piscines	1	Couverte	25 m (Manceau)	1	1972		Municipal
	1	Découvrable	25 m (Tournesol)	1	1976		Municipal
Complexe aquatique Glisséo	1	Bassins couverts et extérieurs		9	2007		Intercommunal
Courts de tennis	10	Couvert		5	1970		Municipal
				5	1987		Municipal
				3	1968		Municipal
				8	1970		Municipal
				2	1976		Municipal
	23	Plein air		2	1978		Municipal
				4	1985		Municipal
				1	1988		Intercommunal
				2	1994		Municipal
				1	1995		Privé
Pistes d'athlétisme	2	Piste de 400 m	synthétique autre revêtement	1	2006		Municipal
		Piste d'une autre longueur	synthétique autre revêtement	1	1967		Municipal
Terrains de grands jeux (foot, rugby, etc...)	25	En herbe		2	1964	2006	Municipal
				1	1965		Municipal
				1	1969		Municipal
				4	1970	2004	Municipal
				5	1971		Municipal
				2	1973		Municipal
				1	1976		Municipal
				2	1978		Municipal
				2	1979		Municipal
				1	1983		Municipal
				1	1985		Privé
				2	1990		Municipal
				1	1994		Municipal
				1	2006		Municipal
				1	2006		Municipal
	1	1990		Municipal			
	8	Autre revêtement, stabilisé		1	1967		Municipal
				2	1969		Municipal
				1	1971		Municipal
				1	1972		Municipal
1				1973		Municipal	
1				1978		Municipal	
1				1979		Municipal	
1				1979		Municipal	
Equipements de proximité	1	Skate/ roller park		1	2004		Municipal
	1	Parcours de jogging, roller ou VTT		1	1998		Municipal
	23	Autre, plateaux d'évolution		3	1967		Municipal
				1	1969		Municipal
				3	1971		Municipal
				4	1972		Municipal
				2	1973		Municipal
				3	1976		Municipal
				3	1978		Municipal
	1	1979		Municipal			
2	1990		Municipal				
1	1992		Municipal				
Boulodromes	1	Couvert		1	2002		Municipal
	1	Découvert		1	2002		Municipal

Voir page 26



Equipements sportifs de la Commune	Nombre total	Catégories	Nombre dans la catégorie	Année de construction	Année de rénovation importante	Equipements municipaux (M), intercommunaux (I), privés (P)
Salles d'activités physiques et sportives	18	Gymnase et halle de sport	2	1945		Municipal
			1	1965		Régional (lycée)
			1	1966		Municipal
			1	1967	2000	Municipal
			1	1971		Municipal
			1	1972	1995	Municipal
			1	1973		Municipal
			1	1974		Municipal
			1	1979		Municipal
			1	1985	2006	Municipal
			1	1985	2005	Départemental (SDIS)
			1	1985		Privé
			1	1990		Municipal
			1	1991		Municipal
			1	1993		Privé
			1	1993		Municipal
			1	2000		Privé
			Centre médico-sportif	1	Salle polyvalente à dominante sportive Palais des sports (Parc de la Meilleraie)	1
1	1975					Municipal
1	1977					Municipal
2	1977					Municipal
1	1985					Privé
2	1988					Municipal
2	1990					Municipal
1	1992					Municipal
2	1995					Privé
1	1998					Privé
1	1991					Municipal
1	1987					Intercommunal
Km de piste cyclable	33,27 km					33,27 km
Equipements de plein air, aménagement, sites naturels	1	Base de loisirs Base nautique et plan d'eau aménagé Golf Centre équestre Autre : parcours santé	1	1968		Intercommunal
			1	1968		Intercommunal
			1	1989		Intercommunal
			1	1991		Privé
			1	1975-1984 à partir de 1995		Privé
Stands de tirs	1	Tir à l'Arc extérieur	1	1999		Municipal
			1	1981		Municipal
Autres (tir à l'arc, circuit automobile ou moto, piste de bi-cross, hippodrome, etc...)	2	Mur d'escalade Terrain de motocross Piste de bicross Hippodrome Aérodrome Dojo	1	1968		Municipal
			1	1998		Municipal
			1	1979		
			1	1986		Municipal
			1	1983		Municipal
			1	1961	2002	Privé
			1	1964		Municipal
			1	1970		Municipal
1	2002		Privé			

1 - Les innovations récentes

■ En 2006, un **terrain synthétique nouvelle génération** a été réalisé au stade Pierre Blouen (coût de l'opération : 720 000 €) et inauguré en décembre dernier. Ce nouvel équipement répond aux normes de la Fédération Française de Football et est homologué jusqu'en 32^e de finale de la Coupe de France. Il permet de réduire l'utilisation des terrains en herbe et est aussi plus écologique en économisant la ressource en eau et en évitant l'utilisation d'engrais.

■ En 2005, le **terrain d'honneur du stade Omnisports** a été refait ainsi que la **piste d'athlétisme** avec la pose d'un revêtement synthétique imperméable en polyuréthane et une extension de l'anneau à 8 couloirs (coût de l'opération : 1 663 285 €). Seules 2 autres pistes de ce type existent dans la Région des Pays de la Loire.

■ En 2004 et 2005, la Ville a procédé à l'**acquisition d'un skatepark** constitué de modules en inox, conçu en partenariat avec l'association principale utilisatrice (coût de l'opération : 99 700 €).

■ De 2004 à 2006, la **salle Laënnec** a été rénovée avec successivement la modernisation du chauffage, de l'éclairage, des vestiaires, et la réfection du sol sportif. En 2007, le ravalement des façades sera réalisé. Coût global des opérations : 429 364 €.

2 - Des projets d'envergure

■ La **construction d'un dojo municipal** au Bordage Luneau : les travaux débiteront dans le courant du second semestre 2007 pour une livraison en 2008 (coût 2,5 millions d'euros pour une surface de 1 000 m²).



Inauguration de la pelouse synthétique du stade Pierre Blouen

■ La **construction de salles spécialisées gymnastique et tennis de table** au sein du quartier Jean Monnet (programme ANRU) : le choix de l'architecte se fera en 2007 pour une livraison des bâtiments en 2009 (coût 6,9 millions d'euros pour une surface de 7 500 m²).

■ La 2^e phase de travaux du **stade Omnisports** : la **démolition et la reconstruction d'une tribune** de 300 places assises et couvertes avec possibilité d'extension à 800 places à l'horizon de l'année 2010 (coût 4,3 millions d'euros).

3 - Le choix du développement durable

De nombreux équipements démontrent le souci de Cholet d'intégrer la dimension environnementale :

■ Le nouveau terrain d'honneur du stade Omnisports est équipé d'un système d'arrosage innovant permettant de réutiliser les eaux de drainage des installations grâce à une bache de reprise et une installation de pompage.

■ Le stade Pierre Blouen est désormais doté d'un revêtement synthétique.

■ La mise en place, en juillet 2007, d'un **système d'arrosage centralisé** permettra de générer un arrosage adapté aux conditions météorologiques au moyen d'un logiciel relié à une station météorologique de Météo France.

■ A la même période seront installés des capteurs solaires destinés à produire l'énergie nécessaire pour activer les pompes à eau de l'arrosage automatique.



Inauguration de la piste d'athlétisme du stade Omnisports



La première tranche du complexe sportif Glissé0 (les patinoires) a drainé 70 000 visiteurs en 2006.

B - Glissé0 : symbole de l'audace choletaise

L'équipement sportif le plus innovant est sans conteste le complexe Glissé0 dont les patinoires ont ouvert leurs portes le 19 octobre 2002 et dont le complexe aquatique, encore en cours de construction, ouvrira ses portes à la fin de l'année 2007. En effet, Cholet sera la première ville en France à disposer d'un tel équipement, qui a représenté un investissement de 21 millions d'euros avec une participation de la Région à hauteur de 3 millions d'euros et du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) à hauteur de 304 000 €.

1 - Glisse...

Avec plus de 2 551 m² de glace, une patinoire ludique, une patinoire sportive et une capacité d'accueil de 840 personnes, Glissé0 multiplie les activités pour mieux s'ouvrir à tous : sportifs de haut niveau, jeunes enfants, actifs, seniors, étudiants et vacanciers.

■ **la piste ludique** : 920 m² de cheminements de glace avec pente, rampe, obstacles fixes et mobiles, 115 m² de piste synthétique, un espace DJ, un coin feu, etc., pour glisser, bouger et danser en toute liberté,

■ **la piste sportive** : une piste de 1 624 m² communiquant avec la piste ludique. Cette piste constitue un espace idéal pour optimiser la qualité des entraînements, organiser des compétitions et accueillir des spectacles (1 050 places de tribunes, un équipement audiovisuel de pointe, etc.).

Brian Joubert, champion d'Europe de patinage artistique 2007, a d'ailleurs participé au festival Temps Danse d'Hiver sur cette patinoire en décembre 2006.

Glissé0 dispose d'un niveau technologique unique en France permettant un meilleur respect de l'environnement (échange de calories entre la production de froid et la production de chaleur, production de froid avec un liquide frigorigène respectueux de la couche d'ozone, une distribution par eau glycolée et isolation phonique limitant l'émergence de bruit pour le voisinage).



Piste ludique de Glissé0

2 - ... Et eau !

A l'instar du pôle "patinoires", l'espace aquatique d'une capacité d'accueil de 900 personnes est composé :

- d'un **espace sportif** constitué d'un bassin de compétition de 25 m x 26 m (10 couloirs) et d'un bassin d'apprentissage de 25 m x 10 m (4 couloirs),
- d'un **espace ludique couvert** attenant à l'espace sportif comprenant : un bassin ludique de 300 m² (banquette bouillonnante, cascade, canon à eau, plaque à bulles, jets massants, rivières à courant), une pataugeoire de 90 m² avec des structures de jeux, un toboggan, un bassin de plongeon et des plages pour la détente et la relaxation,
- d'un **espace ludique de plein air** comprenant un bassin ludique chauffé, un pentagliss, des plages minérales et engazonnées,
- d'un **espace de remise en forme** avec une salle de cardio-training, une salle de musculation, un espace balnéo, un espace restauration.

9 bassins pour une surface d'eau totale de 1 916 m²

Espace sportif couvert :

- 1 bassin de 650 m²
- 1 bassin de 250 m² pour l'apprentissage

Espace ludique couvert :

- 1 bassin principal de 300 m²
- 1 pataugeoire de 90 m²
- 1 bassin de plongeon et de plongée de 70 m² (6 m de profondeur)
- 1 bassin de réception du toboggan de 25 m²
- 1 bassin communicant vers l'extérieur de 6 m²

Espace découvert :

- 1 bassin de 500 m²
- 1 bassin de 25 m²



Chantier des bassins ludiques intérieurs



L'équipe choletaise de hockey "Les Dogs" sur la piste sportive



Course de karts sur la piste sportive

Par ailleurs, rappelons que Cholet a remporté le **trophée de l'Innovation 2002 Agora Sport** lors du Congrès Sports Avenir de Nantes pour la réfection des sols sportifs du complexe Joachim du Bellay. Ce même type de sols a été installé dans 2 autres salles choletaises. Ces sols disposent de caractéristiques physiques et sportives tout en permettant une utilisation polyvalente (spectacles, meetings). Ce concept n'était jusqu'alors développé qu'en Belgique.

Enfin, autre initiative à mettre au crédit de la Ville, en termes de matériel cette fois : l'acquisition en 2004 de **8 pistes d'escrime sans fil, toutes armes confondues**. Cholet a été la première collectivité à procéder à l'acquisition d'un tel matériel, qui a été présenté au Ministre des Sports, Jean-François Lamour, à Grenoble en janvier 2006.

LE SUIVI DE LA SANTE DU PRATIQUANT

La santé du sportif : une préoccupation majeure

A – Un suivi régulier grâce à des structures efficaces

La santé du pratiquant est suivie par le centre médico-sportif. Cette structure a été créée en 1968. Elle est installée depuis mai 2005 dans des locaux que la Ville a rénovés à cet effet. Elle emploie une salariée à mi-temps.

B – Une organisation rigoureuse

Le centre médico-sportif est géré par l'Office Municipal du Sport, subventionné par la Ville de Cholet. Les licenciés sportifs choletais ainsi que les élèves des sections sportives bénéficient de visites médicales gratuites. Les visites sont organisées du lundi au vendredi, l'après midi ou en soirée, sur rendez-vous, à la demande des responsables des clubs ou des sections sportives. Les visites des adhérents des clubs sportifs choletais au centre médico-sportif, ouvrent droit à une majoration de la subvention de fonctionnement versée à ces clubs (2,40 € par visite).

C – Des médecins très impliqués

L'équipe médicale est composée de 2 médecins vacataires. Sur l'année civile 2006, ils ont effectué 2 196 visites.

En plus des visites médicales d'aptitudes, le centre médico-sportif dispense des visites plus spécifiques pour les parachutistes et les pratiquants de plongée sous-marine. Deux médecins fédéraux qualifiés pratiquent les examens.

Les élèves des sections sportives sont soumis à des électrocardiogrammes.



L'OFFRE

Une offre sportive large et diversifiée

A – Les disciplines sportives proposées par les clubs choletais

■ Sports collectifs

- Basket
- Football
- Football Américain
- Football en salle
- Handball
- Hockey sur gazon
- Hockey sur glace
- Rugby
- Volley
- Water-polo

■ Sports d'opposition

- Aikido
- Boxe française savate
- Escrime
- Judo
- Karaté
- Kung Fu
- Taekwondo

■ Sports de plein air terrestre

- Alpinisme Escalade
- Athlétisme
- BMX
- Caisse à savon
- Cyclisme
- Cyclotourisme
- Equitation
- Golf
- Moto
- Pétanque
- Randonnée
- Roller Skating
- Swin Golf
- Tir sportif
- Tir à l'Arc
- Triathlon

■ Sports nautiques

- Aviron
- Canoë kayak
- Natation
- Natation Synchronisée
- Pêche
- Plongée sous-marine
- Ski nautique
- Voile

■ Sports de raquettes et assimilés

- Badminton
- Base Ball
- Tennis
- Tennis de table
- Twirling

■ Sports en salles autres

- Gymnastique sportive
- Haltérophilie
- Fitness – Musculation
- Billard Français
- Billard Anglais
- Bowling
- Danse
- Short Track
- Patinage – Danse sur Glace

■ Sports aériens

- Aéromodélisme
- Aviation
- Parachutisme
- Vol à voile

B – Disciplines dites majeures non proposées

■ Disciplines olympiques :

- Lutte
- Pentathlon moderne
- Ski
- Snowboard

■ Disciplines non olympiques :

- Sport automobile
- Balle au tambourin
- Ball-Trap
- Ballon au poing
- Char à voile
- Course d'orientation
- Course landaise
- Full contact

- Giravion
- Javelot tir sur cible
- Joutes
- Kick boxing
- Longue paume
- Motonautique
- Paume
- Paume Padel
- Pêcheurs en mer
- Pelote basque

- Pulka et traîneau à chiens
- Rugby à XIII
- Sauvetage et secourisme
- Spéléologie
- Sports de boules
- Squash
- Surf et skate
- Tai Chi Chuan et Chi Gung
- Vol libre

C – Les nouvelles formes de pratiques sportives en dehors des clubs

Depuis de nombreuses années, la Ville prend en compte les nouvelles formes de pratiques. A cet égard, nous pouvons citer :

- l'aménagement d'espaces ludiques et conviviaux dans le cadre de la construction du complexe Glisséo,
- l'organisation de manifestations et d'animations sportives ouvertes à tous. Ainsi, la diminution du temps de travail et

la plus grande disponibilité qui en découle, ont conduit Cholet à mettre en place, pour les personnes de 25 à 65 ans, un programme d'activités sportives à l'année ou par cycles (Ani'm Sports Adultes),

- les prestations offertes par Cholet Sports Loisirs et notamment par le Golf de Cholet et le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air,
- l'incitation à la pratique sportive libre (parcours santé à l'Étang des Noues, sentiers pédestres, plateaux d'évolution, skatepark, courts de tennis en accès libre).

LES PRATIQUANTS

La pratique sportive : un art de vivre

A – Toujours plus nombreux

Au cours de la saison 2006-2007, **15 750** personnes étaient licenciées dans l'un des 73 clubs de Cholet.

B – Des licenciés handicapés bien intégrés

L'association Handisport Choletais compte 115 personnes licenciées réparties comme suit :

- 14 au basket-ball,
- 95 en natation,
- 4 en tir à l'arc,
- 2 en tandem.



D'autres personnes handicapées sont également accueillies dans d'autres associations sportives mais elles ne peuvent être référencées à ce jour.

C – Les licenciés seniors

Si de nombreux seniors sont licenciés à Cholet, les outils statistiques des clubs ne permettent pas de les quantifier à ce jour.



Tour de Cholet

D – Des structures privées importantes

Plusieurs établissements privés exercent sur Cholet et accueillent dans leurs centres de remise en forme, salles de musculation, activités aquagym et bébés nageurs, une clientèle d'environ 3 000 personnes. Toutefois, certains d'entre eux ne souhaitent pas divulguer leur fréquentation. Le nombre de pratiquants dont nous disposons reste donc approximatif.

Cette clientèle se répartit entre les établissements suivants :

- Espace Form,
- Atlantic Form,
- L'Fitness,
- Jo Sécher,
- La Jeune France de Cholet.

E – Sans oublier la pratique libre

Les pratiquants hors structures sont nombreux à Cholet. En 2006, démontrent cette dynamique :

- les **441** participants au Parcours du Cœur
- les **3 500** participants à la 26^e édition du Tour de Cholet
- les **840** participants à l'opération Ticket Sport
- les **70 000** personnes venues patiner à Glisséo
- les **64 600** personnes venues nager dans les piscines municipales
- les **1 078** familles ayant participé au Week-End Sport en Famille soit 3 625 personnes.

F – Complément en chiffres

Sports collectifs

2005-2006 (chiffres 2006-2007 non disponibles)

Disciplines	Nombre total de clubs sportifs	Nombre total de licenciés	Licenciés masculins	Licenciés féminins	Niveaux de pratique (Nb d'équipes en 2006/2007)			
					Pro	National	Régional	Départemental
Base ball	1	4	3	1				
Basket	4	805	552	253	2	2	14	53
Football	9	1491	1457	34			6	14
Football américain	1	68	49	19				
futsal	1							
Hand ball	1	105	90	15			2	4
Hockey sur glace	1	150	146	4		3	5	
Natation synchronisée	1	123	9	114				
Rugby	1	234	227	7			1	
Volley ball	3	152	82	70		2	2	6
Water-polo	1	152	109	43		1		
Total	24	3 284	2 724	560	2	8	30	77



Disciplines	Nombre total de sections sportives	Nombre total de licenciés	Licenciés masculins	Licenciés féminins	Niveaux de pratique									
					(Nb de licenciés en 2006/2007)				(Nb d'équipes en 2006/2007)					
					Pro	National	Régional	Dépt	Pro	National	Régional	Dépt		
Aéro-modélisme	1	45	42	3										
Aïkido	3	57	41	16										
Athlétisme	1	209	128	81										
Aqua gym	1	55	2	53										
Aviron	1	43	28	15										
Badminton	2	258	151	107		1	9	15						
Bi-cross	1	44	40	4		7	23							
Billard	1	38	38	0										
Boxe française savate	1	54	38	16										
Bowling	1	18	14	4						1				
Canoë kayak	1	103	76	27										
Cyclisme	2	123	116	7										
Cyclotourisme	4	149	122	27										
Danse de salon	2	347	21	326										
Equitation	3	454	94	360										
Escalade, alpinisme	2	141	81	60		2	11	75						
Escrime	1	82	68	14		3	15	57						
Fitness musculation	1	392	10	382										
Golf	2	449	333	116										
Gymnastique sportive	4	577	177	400										
Gym d'entretien	1	152	19	133										
Haltérophilie	1	91	42	49										
Judo	3	528	393	135										
Karaté	2	119	80	39										
Kung-fu	2	96	71	25										
Loisirs adaptés	1	71	49	22										
Moto, quad, trial, enduro	1	61	58	3			20							
Multisport	2	416	266	150										
Natation	2	415	188	227		20	25	159		1	1			
Parachutisme	1	44	0											
Patinage	1	120	22	98										
Pêche	1	2398	2151	247				6						
Pétanque	6	377	309	68										
Plongée sous marine	4	244	182	62										
Randonnée pédestre	1	95	37	58										
Roller skating	1	74	47	27										
Short track	1	16	11	5										
Ski nautique	1	59	36	23										
Swin golf	1	21	17	4										
Taekwondo	2	183	150	33										
Tandem	1	2	2	0										
Tennis	5	924	673	251			48	72						
Tennis de table	3	159	138	21		1	3	14						
Tir à l'arc	3	100	80	20		5	7	12		1				
Tir sportif	1	117	109	8										
Triathlon, duathlon	1	40	27	13						1				
Twirling	1	45	1	44										
Voile	1	53	43	10										
Vol à voile	1	29	26	3			2							
Vol moteur	1	38	37	1										
Total	88	10 685	6 888	3 797		39	163	410		4	1			

Total sports collectifs	24	3 284												
Total sports individuels	88	10 685												
Total	112	13 969												

Les tableaux ont été réalisés suivants les informations dont nous disposions. Les niveaux de pratiques n'étant pas référencés, seuls figurent ceux communiqués à ce jour par les clubs.

UNSS	7	867												
Ugsl	6	914												
Total	13	1 781												

Concernant le sport scolaire, nous n'avons pas trouvé judicieux de mettre le nombre de licenciés par discipline, étant donné qu'une seule licence est attribuée pour l'année.

Total licenciés clubs	13 969													
Total licenciés scolaires	1 781													
Nombre total de licenciés	15 750													

LE HAUT NIVEAU

Le sport de haut niveau : quand les champions choletais nous font rêver...

A - Un club phare : allez CB !

Même si le club phare de la Ville, **Cholet Basket**, a une histoire récente, le Choletais est par tradition une terre de basket. CB, créé en 1975, a fait la gloire et la notoriété de notre territoire.

La plus belle saison au niveau palmarès du club est (à ce jour !), celle de 97/98 :

- 1^{er} titre pro de Cholet Basket : vainqueur de la Coupe de France,
- 1/2 finaliste de la coupe Korac,
- 3^e de la saison régulière,
- 1/2 finaliste du Championnat.

En 1999, les joueurs offrent pour la seconde fois consécutive la Coupe de France aux supporters. Cholet Basket finit 3^e de la saison régulière, 1/4 de finaliste du Championnat de France et 1/8^e de finaliste de la Coupe Saporta.

Lors de la saison 99/00, le club joue pour la première fois l'Euroleague et s'impose même 81 à 68 face au futur vainqueur de la compétition : le Panathinaïkos Athènes.

De 2001 à 2004 et en 2006, CB a été 5 fois 1/4 de finaliste, et en 2005, finaliste de la coupe de France contre Gravelines.

Depuis sa montée en Pro A en 1987, Cholet Basket s'est classé dans le top 8 du championnat à 17 reprises. Ces bons résultats ont permis à CB de participer à 16 Coupes d'Europe en 19 années au plus haut niveau !

Pariant sur l'avenir, le **centre de formation** de CB prépare l'élite du basket de demain. Un **centre d'hébergement** est actuellement en cours de construction. Il sera livré en septembre 2007.

De plus, CB accueillera du 25 au 27 mai prochain le **Trophée du Futur** en partenariat avec la Ligue Nationale de Basket. Cette importante manifestation rassemblera les 8 meilleures équipes espoirs de la saison. L'avenir du basket passe assurément par Cholet.



B – De nombreux athlètes de haut niveau

19 athlètes de haut niveau choletais sont inscrits sur les listes officielles (liste transmise par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports), à savoir :

Fanny Arnou	Espoir	Badminton Associatif Choletais
Charlie Cuignet	Jeune	CAC Natation Sportive
Elsa Bonnette	Espoir	Cholet Basket
Nando De Colo	Jeune	Cholet Basket
Gary Florimont	Jeune	Cholet Basket
Benjamin John	Jeune	Cholet Basket
Charles Lombahe Kahudi	Jeune	Cholet Basket
Anaïs Manceau	Jeune	Cholet Basket
Jean-Michel Mipoka-Likamba	Senior	Cholet Basket
Carl Ona Embo	Jeune	Cholet Basket
Audrey Zaïre	Espoir	Cholet Basket
Jean-Moïse Duverger	Espoir	Cholet La Horde
Charles-Edouard Sakouvogui	Senior	Entente des Mauges
Félix Poilane	Espoir	Les Enfants de Cholet
Anne-Lise Bossoreil	Jeune	Union Cholet Judo Aïkido 49
Yvonnick Bossoreil	Espoir	Union Cholet Judo Aïkido 49
Quentin Chupin	Espoir	Union Cholet Judo Aïkido 49
Louise Leveau	Espoir	Union Cholet Judo Aïkido 49
Marina Jaunâtre	Senior	Union Cycliste Cholet 49

Tony Barré, Champion de France de judo dans la catégorie cadets de plus de 90 kg n'est pas inscrit en structure d'entraînement et ne figure donc pas parmi la liste des athlètes de haut niveau.

Trois figures choletaises portent haut et loin les couleurs de la Ville :



■ **Antoine Rigaudeau**, né à Cholet en 1971, formé par Cholet Basket et titulaire de l'équipe Pro A de ce même club pendant 8 ans (1987 à 1995). A son actif, 95 sélections en équipe de France senior, le titre de vice-champion olympique en 2000 et vainqueur de l'Euroleague en 2001. Il a mis un terme à sa carrière il y a 1 an environ. Il a été le parrain de la 1^{ère} et de la 10^e édition de la Nuit des Sports.



■ **Marina Jaunâtre**, Championne Espoirs 2004, sélectionnée pour les Championnats du Monde à Madrid en 2005, elle a intégré l'Union Cycliste Cholet 49 lors de la saison 2005-2006. Elle est actuellement numéro un française au classement 2006 de la Fédération Française de Cyclisme et pré-sélectionnée pour les Jeux Olympiques de 2008 à Pékin. Marina Jaunâtre a été sélectionnée en équipe nationale seniors en 2006 pour sa participation au championnat du Monde de Salzbourg, le 24 septembre 2006.



■ **Jim Bilba**, joueur licencié à Cholet-Basket de 1986 à 1992 et de nouveau présent sur les terres choletaises depuis 2002. Formé à Cholet-Basket, il a obtenu le titre de Champion de France Espoirs en 1987 et 1988 avec son club formateur. Champion de France Pro A, Vainqueur de la Coupe de France, Champion d'Europe et Vice-Champion Olympique en 2000 à Sydney (Capitaine de l'équipe de France), Jim Bilba est une figure emblématique du sport de haut niveau à Cholet.

C – Tableau

DISCIPLINE/SEXE	COLLECTIF	INDIVIDUEL	Championnats de France (seniors uniquement)			Championnats du Monde				
	Nom du club	Nom Athlète	Niveau	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	Catégorie	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Athlétisme M	Entente des Mauges	Kensa Marques Sylla	N2			400 m				
Basket H	Lycée Renaudeau	Par équipe	UNSS			X				
Cyclisme F	Union Cyclisme Choletais 49	Marina Jaunâtre					Senior Poursuite Féminine			
Duathlon H	Cholet Triathlon	Laurent Plantard		1 ^{er} catégorie d'âge (22)						
Equitation	Etrier Choletais	Par équipe		Hunter E 1						
Equitation	Etrier Choletais	Charlotte Loup Clément Bustat			CSO E 1					
Haltérophilie H	Club Athlétique Choletais	Sylvio Bègue	National masters			VH 6				
Natation F	Club Athlétique Choletais	Virginie Graveleau	N2	200 m dos						
Natation H	Club Athlétique Choletais	Charlie Cuignet					Cadet		400 m nage libre	
Natation H	Club Athlétique Choletais	Romain Marty	N3	200 m 4 nages						
Natation H	Club Athlétique Choletais	Dominique Brunet	N3			200 m brasse				
Natation Handisport H	Handisport Choletais	Stéphane Brunet		50 m nage libre 50 m papillon						

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

■ l'accueil des 17 matches de la **ligue professionnelle de Basket**.

■ l'accueil de la première étape du **Tour Cyclotouriste** organisé par la Fédération Française de Cyclotourisme, le 25 juin 2006.

■ le **match amical Football Club de Nantes Atlantique et AS Saint-Etienne**, que Cholet a organisé en partenariat avec le Stade Olympique Choletais à l'occasion de l'inauguration du terrain d'honneur du stade Omnisports, le 21 juillet 2006.

■ le **parrainage de l'inauguration de la piste d'athlétisme du stade Omnisports par Ronald Pognon**, recordman de France du 100 m et Champion d'Europe du relais 4 x 100 m, événement organisé en partenariat avec l'Entente des Mauges, le 30 septembre 2006.

■ l'accueil du **meeting aérien international** organisé par l'Aérienne du Choletais le 24 septembre 2006, qui a attiré quelque 40 000 spectateurs sur l'aérodrome Roland Garros.

■ l'accueil de l'**élite du patinage artistique à Glisséo, le 9 décembre 2006, dont Brian Joubert, Champion de France et Champion d'Europe 2007**, lequel s'est déjà entraîné à Glisséo pour préparer les Championnats d'Europe 2004.

■ Depuis 1995, l'organisation annuelle de la **"Nuit des Sports"**, cérémonie récompensant les sportifs choletais ayant participé aux finales de Championnats de France ou s'étant illustrés lors de manifestations sportives (nationales, européennes ou internationales). Ainsi, lors de la 11^e édition en 2006, dans une ambiance soirée-cabaret, nous avons honoré 500 sportifs et remis 5 Cholet de bronze (3^e place aux championnats de France), 5 Cholet d'argent (vice-champions de France), 10 Cholet d'or (champions de France) et 3 trophées internationaux (participation aux championnats d'Europe ou championnats du Monde).

■ Le **Cholet Mondial Basket Ball** (14 au 17 avril 2006) - 25^e édition. Organisé tous les ans par la Jeune France Omnisports, cet événement rassemble la nouvelle garde du basket mondial. En 2006, la France était représentée par les équipes de Cholet Basket, Gravelines, Paris et Pau. Ont également participé la Russie, la Croatie, la Lituanie, la Serbie-Monténégro, l'Espagne et l'Italie soient 4 équipes françaises et 8 étrangères. L'édition 2006 a été remportée par Cholet Basket. L'édition 2007 se déroulera du 6 au 9 avril.

■ La **Fête du Mini-Basket** (8 mai 2006) - 21^e édition. Rassemblement annuel, festif et populaire, permettant aux enfants et à leurs familles de passer une journée autour du basket ball, organisé par le Comité Départemental de Basket Ball au Parc de la Meilleraie. Cette édition a rassemblé 2 000 enfants de moins de 11 ans représentant 93 clubs de basket du département, une participation qui permet à cette manifestation d'être le plus grand rassemblement de France dans cette catégorie. La prochaine édition est déjà programmée au 8 mai 2007.

■ **Les Masters de Beach Volley**. Tous les 2 ans, Cholet accueille les Masters de Beach Volley, organisés par Leclerc Cholet Volley sur la place Travot, transformée pour cette occasion en plage. L'édition 2005 a été un formidable succès qui a attiré près de 5 000 spectateurs venus assister aux matches se déroulant du 9 au 12 juin 2005. L'édition 2007 est programmée du 14 au 17 juin prochain.

■ **Les Foulées Choletaises** (10 km du Val de Moine, 22 octobre 2006). Organisés par l'association Les Foulées Choletaises (avec l'appui technique de l'Entente des Mauges) et précédés par des courses pour les jeunes de 7 à 14 ans, les 10 km du Val de Moine ont connu une affluence record avec près de 900 coureurs. Parcours tracé dans le centre-ville avec arrivée sur la piste d'athlétisme.

■ En 2007, seront organisés sur Cholet le **Circuit National d'Escrime, les play off de Badminton, le concours international d'Aéromodélisme**.

■ De plus, Cholet sera **ville étape de l'épreuve cycliste "Le Tour de l'Avenir"** le 8 septembre 2007 et **ville étape du Tour de France en 2008**.



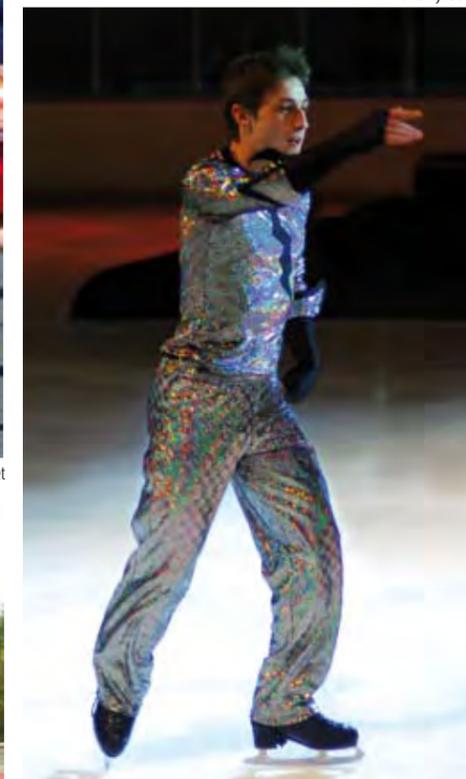
Fête du Mini-Basket



Ronald Pognon



FC Nantes Atlantique contre AS Saint-Etienne



Brian Joubert



Masters de Beach Volley

MOTIVATIONS DE LA CANDIDATURE

Le sport à Cholet : un projet de ville, un projet de vie

A Cholet, le sport est depuis toujours un art de vivre. Cultivé au quotidien pour ses valeurs éducatives et sociales, mais aussi son incitation à la performance et au dépassement de soi, il se définit comme identitaire d'une ville réputée pour son esprit d'entreprise et son audace.

Lauréate en 1972 du challenge L'Equipe de la Ville la plus sportive de France, élue en décembre 2000 Ville la plus sportive des Pays de la Loire, Cholet inscrit le sport au diapason de son engagement culturel. Et par le nombre - près d'un tiers de ses habitants sont licenciés - et par la performance à travers la renommée internationale de son équipe de basket de Pro A : Cholet Basket.

Entreprenante, Cholet cultive le dynamisme sportif à travers un soutien actif apporté au milieu associatif, une très grande diversité des pratiques sportives, des initiatives en faveur de tous, notamment de la jeunesse, et la vitalité d'un Office Municipal du Sport représentatif qui regroupe 73 clubs.

Audacieuse, Cholet investit sur l'avenir. Grâce à un Projet Sportif Local (PSL), elle s'engage pour des réalisations à court et moyen termes initiées par une démarche participative. Elle

créé des infrastructures sportives d'envergure telles le Stade Omnisports ou le complexe patinoires - piscines Glissé0 qui, d'ores et déjà, s'inscrivent dans une dimension régionale. Elle parie sur la future élite sportive en édifiant un centre d'hébergement au service de son centre de formation, attaché à la pratique du sport de haut niveau qui a fait sa renommée : le basket.

Entreprenante et audacieuse, Cholet le fait savoir à travers la création ou l'accueil d'événements sportifs plébiscités par la population, comme, au niveau local, La Nuit des Sports dédiée aux acteurs de la vie sportive (pratiquants, médaillés, encadrement, bénévoles). Enfin, au plan national et international, la ville accueille l'open de Beach Volley, la Course cycliste Cholet Pays de Loire et le Cholet Mondial Basket Ball (cadets).

Le Choletais a toujours eu le goût du défi. Notre candidature à ce challenge L'Equipe de la Ville la plus sportive de France en est une nouvelle preuve et nous l'abordons avec confiance et détermination.

Car à Cholet, le sport fait résolument rimer "projet de ville" avec "projet de vie".

2007		2006					
Discipline/Sexe	Nom de l'événement	Catégorie d'âge	Date	Organisateur principal	Budget	Nb de participants	Nb de spectateurs
Tennis M	Coupe d'Europe de Tennis par équipes	16 ans	du 9 au 12 février	Jeune France Omnisports	11 500 €	6 équipes x 3 joueurs	600 - 700
Cyclisme Course route M/F	Cholet Pays de Loire		19 mars	Cholet Pays de Loire	150 000 €	160 coureurs H 156 féminines	200 000 environ
Basket H	Cholet Mondial Basket-Ball	Cadets	du 14 au 17 avril	Cholet Mondial Basket-Ball	70 000 €	180	7 500
Hippisme H/F	Concours hippique		10, 16 et 17 septembre	Comité d'Organisation du concours hippique de Cholet	18 190 €	150	Non communiqué
Tennis M	Coupe d'Europe de Tennis par équipes	16 ans	du 8 au 11 février	Jeune France Omnisports	11 500 €	8 équipes x 3 joueurs	600 - 700
Pétanque H/F	National de Pétanque		du 16 au 18 février	District de Pétanque de Cholet	80 000 €	3 500	3 500
Cyclisme Course route M/F	Cholet Pays de Loire		25 mars	Cholet Pays de Loire	157 000 €	160 coureurs H 156 féminines sont attendus	200 000 environ
Basket H	Cholet Mondial Basket-Ball	Cadets	Du 6 au 9 avril	Cholet Mondial Basket	65 000 €	180 participants attendus	8 500
Badminton H	Play-Off de Badminton N1		11 et 12 mai	Badminton Associatif Choletais	32 040 €	60 participants attendus	800 à 1000
Agility	Finale du Championnat de France d'Obéissance		du 18 au 20 mai	Cholet Education Canine	19 500 €	120 à 150 participants attendus	Non communiqué
Escrime H/F	Circuit National Epee		2 et 3 juin	Mauges Bocage Escrime	27 000 €	140 compétiteurs attendus	500 spectateurs attendus
Hippisme H/F	Concours hippique		septembre	Comité d'Organisation du concours hippique de Cholet	20 208 €	150 compétiteurs attendus	5 000 spectateurs
Aéromodélisme	Concours international		13 et 14 octobre	Aéromodèle Club du Choletais	80 000 €	180 participants attendus	15 000 spectateurs attendus



CONTACT

M. Lionel LEVOYER

02 41 49 25 76
llevoyer@ville-cholet.fr

Hôtel de Ville de Cholet - BP 2135 - 49321 CHOLET Cedex

